



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inégalité de remboursement des médicaments post-cancer

Question écrite n° 6988

Texte de la question

M. Pierre Morel-À-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'inégalité de remboursement de médicaments post-cancer facilitant la sexualité des malades existant entre les hommes et les femmes. En effet, les traitements pour les hommes ayant souffert d'un cancer de la prostate sont pris en charge quand ceux pour les femmes ayant eu un cancer du sein, de l'utérus ou des ovaires ne le sont pas. Ces femmes doivent la plupart du temps suivre une hormonothérapie qui cause une ménopause anticipée, s'accompagnant de vaginite atrophique. Bien que des traitements et dispositifs médicaux existent, aucun d'entre eux n'est actuellement remboursé. Il lui demande les causes de cette disparité.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-À-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6988

Rubrique : Assurance maladie maternité

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 avril 2018](#), page 2733

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)